

KAIVAC INC.  
401 S 3RD STREET  
FED ID 31 15B 3541  
HAMILTON OH 45011

### Section I. Identification et utilisation du produit

		<b>HMIS (HFRP)</b>	
		<b>Dangers pour la santé</b>	2
		<b>Risques d'incendie</b>	0
		<b>Réactivité</b>	0
		<b>Protection personnelle b</b>	
<b>Nom commun / commercial</b>	KAIDRI ADDITIF DE RINCAGE	<b>TMD</b>	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
<b>SIMDUT</b>	D1A, D2B	<b>NIP</b>	Non applicable.
<b>Code</b>	0919	<b>GE</b>	Non disponible.
<b>Utilisation</b>	Applications industrielles: Additif de rinçage		

### Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Alcools C12-14 éthoxylés, propoxylés	68439-51-0	10 - 30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3234 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 2000 mg/kg [Lapin].
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	5 - 10	ACGIH TLV (Canada). TWA: 20 ppm EU OEL (Canada). Peau VME: 25 ppm	ORALE (DL50): Aiguë: 1480 mg/kg [Rat.]. 1230 mg/kg [Souris]. 320 mg/kg [Lapin]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 400 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heure(s) [Rat]. 927 ppm 4 heure(s) [Souris].

### Section III. Premiers soins

<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale.
<b>Contact cutané</b>	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si le malaise persiste demander de l'aide médicale.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

### Section IV. Données physiques

<b>État physique et apparence</b>	Liquide. (Limpide.)	<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>pH (sol.1%/eau)</b>	5.9 (Conc. (% poids/poids): 100 [Acide.]	<b>Odeur</b>	Faible
<b>pH (concentré)</b>	5.9	<b>Volatilité</b>	Non applicable.
<b>Point d'ébullition</b>	La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (Eau).	<b>Densité de vapeur</b>	La plus haute valeur connue est > 1 (Air = 1) (Alcools,C12-C14 éthoxylés et propoxylés). Moyenne pondérée: 1.03 (Air = 1)
<b>Gravité spécifique</b>	1.001 (Eau = 1)	<b>Pression de vapeur</b>	La plus haute valeur connue est 2.3 kPa (17.2 mm Hg) (à 20°C) (Eau).
<b>Solubilité</b>	Miscible dans l'eau.		

### Section V. Risques d'incendie et d'explosion

<b>Le produit est</b>	Ininflammable.
<b>Température d'auto-ignition</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Produits de dégradation</b>	Non applicable.
<b>Mode d'extinction</b>	Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou une mousse.

### Section VI. Données sur la réactivité

<b>Stabilité</b>	Le produit est stable.
<b>Produits de décomp.</b>	Non disponible.
<b>Réactivité</b>	Légèrement réactif à réactif avec agents oxydants.

### Section VII. Propriétés toxicologiques

<b>Voies d'absorption</b>	Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact cutané.
<b>Toxicité</b>	Voir section II.

**pour les animaux**

**Effets aigus** Irritant pour les yeux et la peau. Dangereux en cas de contact avec la peau (irritant) de contact avec les yeux (irritant), d'ingestion, d'inhalation. Légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (absorbé par la peau).

**Effets chroniques** Butoxy-2 éthanol : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants : sang (hémolyse), effets secondaires aux reins et au foie. Les globules rouges des humains se sont révélés beaucoup moins sensibles à l'hémolyse que ceux des rongeurs et lapins. Butoxy-2 éthanol : risque non confirmé chez les humains.

---

**Section VIII. Mesures préventives**

**Élimination des résidus** Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

**Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

**Précautions** Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Déversement ou fuite** Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

---

**Section IX. Équipement de protection personnel**

**Gants** Gants Nitrite.

**Respiratoire** Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

**Yeux** Lunettes anti-éclaboussures.

**Autres** Tablier en matière synthétique. Lunettes de sécurité, gants, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors d'un feu ou d'un déversement.

**Contrôles d'ingénierie** Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

---

**Section X. Préparation et autres renseignements**

Validé par le service des affaires réglementaires le 30 jan. 2008

Imprimé le 14 mars 2008

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

---

**Annexe A. Légende**

**HMIS** Système d'Identification sur les matières dangereuses

**SIMDUT** Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

**TMD** Transport des Matières Dangereuses

**NIP** Numéro d'Identification du Produit

**GE** Groupe d'Emballage

---